



PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bulletin n°126

Information « coronavirus »

Point de situation COVID-19– Saint-Martin et Saint-Barthélemy
Semaine du lundi 21 au 27 juin 2021

Situation sanitaire :

Saint Martin :

Pour la semaine du 21 au 27 juin 2021 (semaine 25, données arrêtées le 27 juin), on dénombre **35 nouveaux cas sur le territoire de Saint-Martin (source SI-DEP ARS, personnes testées à Saint-Martin)**, chiffre en baisse cette semaine encore (vs 48 nouveaux cas en semaine 24). **38 positifs au total sont comptabilisés sur cette même semaine par Santé Publique France (SPF)***. En prenant en compte les données consolidées des semaines précédentes, **cela porte à 2 314 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés sur le territoire** (données SI-DEP SPF).

Il est à noter que depuis le 28/06/2021 (semaine 26 en cours), 11 nouveaux cas de COVID ont déjà été enregistrés sur 783 analyses effectuées.

Saint-Barthélemy :

Pour la semaine du 21 au 27 juin 2021 (semaine 25, données arrêtées le 27 juin), on dénombre, cette semaine encore **3 nouveaux cas sur le territoire de Saint-Barthélemy (source SI-DEP ARS, personnes testées à Saint-Barthélemy)**. **3 nouveaux cas positifs sont également comptabilisés par Santé Publique France (SPF) qui intègre dans ses chiffres les personnes ayant une résidence principale à Saint-Barthélemy et testées aussi bien dans l'hexagone que sur l'île. Cela porte à 956 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés** (données SI-DEP SPF).

Depuis le 28/06/2021 (semaine 26 en cours), 3 nouveaux cas de COVID ont été enregistrés sur 176 analyses effectuées.

Hospitalisés et décédés

Le CH Louis-Constant Fleming et le CH de Bruyn restent très mobilisés sur la gestion de la crise. Au 29 juin, **9 patients confirmés Covid sont hospitalisés au centre hospitalier LCF**.

Durant la semaine 25, **nous déplorons le décès de 3 patients, confirmés COVID, hospitalisés, au centre hospitalier Louis Constant Fleming**.

Depuis le début de la semaine 26, nous déplorons encore le décès d'un patient confirmés COVID au sein du CH LCF ainsi que le décès d'un patient confirmé COVID à son domicile.

Cela porte à **37 résidents le nombre de Saint-Martinois décédés depuis le début de la crise**.

Depuis le début de la semaine, une évacuation sanitaire a déjà été réalisée, vers la réanimation du CHU de Guadeloupe.

* qui intègre dans ses chiffres les personnes ayant une résidence principale à Saint-Martin et testées aussi bien dans l'hexagone que sur l'île.

Nombre de tests

À Saint-Martin : 1 310 tests supplémentaires ont été réalisés en semaine 25 (PCR et antigéniques), pour un total de 40 350 tests enregistrés¹ données SPF. 2 169 tests supplémentaires (PCR et antigéniques) selon les données SI-DEP ARS.

Point d'actualité :

- Les conditions de voyage ayant évoluées, pour les voyages inter îles ou à destination de la métropole, toute personne n'ayant pas le schéma vaccinal complet doit être munie d'un test PCR négatif de moins de 72h au moment de l'embarquement ou bien d'un test antigénique négatif de moins de 48h.
- Le drive installé à Marigot (derrière le Mac Donald) est ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 12h, il teste autant les cas contact que les voyageurs. **Sa capacité de prélèvement de tests PCR pour Saint-Martin est de 150 par jour du lundi au jeudi et de 94 tests le vendredi.** Il est à prendre en compte, pour les voyageurs, le délai de rendu des résultats qui est d'au moins 36h ; les tests étant analysés par l'institut Pasteur en Guadeloupe.
- Le Laboratoire BPA réalise les tests PCR sur rendez-vous à son drive de Hope Estate, il teste en priorité les cas contact et les personnes devant se faire hospitaliser. Les samedis, le laboratoire Bio Pôle Antilles (BPA) est accessible pour des prélèvements PCR (environ 60), sur rendez-vous uniquement.
- Les personnes souhaitant accéder à un test antigénique sont invitées à se rapprocher des pharmacies du territoire (Sun, Soualiga, Concordia, Bellevue, Caraïbes) qui ont chacune leurs horaires propres de tests.

À Saint-Barthélemy : 563 Tests supplémentaires ont été réalisés (PCR et antigéniques) en semaine 25, pour un total de 33 058 tests enregistrés² données SPF. 482 tests supplémentaires (PCR et antigéniques) selon les données SI-DEP ARS.

Point d'actualité :

Le drive installé à Saint Jean déménage et se situe, à partir du 1^{er} juillet au collège de Gustavia, sans rendez-vous, les horaires restent inchangés, du lundi au vendredi de 8h à 11h pour les tests PCR et de 11h à 15h pour les tests Antigéniques, le samedi de 8h à 12h pour les antigéniques et de 8h à 10h pour les PCR. **Sa capacité de tests PCR est de 150 prélèvements par jour.**

Suivi des indicateurs

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place pour la surveillance du déconfinement :

1 Tient compte de la mise à jour des données SIDEP en semaine 24

*point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil de vigilance du taux d'incidence de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

2 *point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil d'incidence de vigilance de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

-Le taux d'incidence qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants. Un taux d'incidence élevé traduit le développement de clusters ou une circulation virale active.

-Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / le nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

À Saint-Martin,

Les indicateurs épidémiologiques sont en baisse cette semaine encore, mais la vigilance est toujours de mise afin d'éviter une nouvelle dégradation de la situation sanitaire. En effet, la situation reste fragile et peut évoluer très rapidement.

Selon les données SI- DEP ARS, le taux d'incidence, bien qu'en baisse cette semaine, est toujours au-dessus du seuil d'alerte, s'établissant à **103,5/100 000 cette semaine 25 contre 134,3/100 000 en semaine 24.**

Selon les données SI-DEP Santé Publique France, le taux d'incidence hebdomadaire est lui aussi en légère baisse.

Il s'établit à **116/100 000 habitants en semaine 25, contre 150/100 000 en semaine 24.**

Selon les données SI-DEP ARS, le taux de positivité hebdomadaire, est, cette semaine encore, sous le seuil de vigilance* avec un taux de **1,7% en semaine 25 contre 2,8% en semaine 24.**

Selon les données santé Publique France le taux de positivité est en baisse, cette semaine, il passe sous le seuil de vigilance* avec un taux de **3%, contre 5% semaine 24.**

Les indicateurs, bien que stabilisés, restent préoccupants cette semaine encore. La situation demande toute notre vigilance aux vues du nombre, toujours important, d'hospitalisations, ainsi que des 3 décès que nous déplorons encore durant la semaine 25 et du décès de ce début de semaine. **Il nous faut donc poursuivre les efforts réalisés quotidiennement en respectant les gestes barrières !**

Il est tout aussi important de comprendre l'intérêt de se faire vacciner afin d'éviter la propagation de la maladie dans ses formes les plus graves. Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent particulièrement veiller à se protéger grâce aux gestes barrières mais aussi en limitant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !

Au 29 juin, il n'y a aucun nouveau cluster enregistré sur le territoire.

À Saint-Barthélemy,

- Le taux d'incidence est stable cette semaine à **30,6/100 000 habitants**, selon les données de SI-DEP ARS (vs 30,6/100 000 en semaine 24). Si on considère l'ensemble des résidents de Saint-Barthélemy entrés dans SI-DEP (données Santé Publique France), le taux d'incidence hebdomadaire, de 30,12/100 000 habitants, est le même que la semaine 24.
- Le taux de positivité, en légère baisse, cette semaine, est de 0,6%, il reste sous le seuil de vigilance selon les données SI-DEP ARS (vs 0,7% en semaine 24). Si l'on considère les données SI-DEP Santé Publique France, le taux de positivité est également en légère baisse, à 0,54% contre 0,67% en semaine 24.

Aucun nouveau cluster n'a été enregistré depuis début avril.

Préconisations

Nous formons une chaîne de protection et le relâchement de certains favorise la diffusion avec des conséquences lourdes pour les plus fragiles.

La détection précoce des cas positifs est un gage de réussite dans la rupture rapide des chaînes de transmission de la maladie, tout comme le respect des gestes barrières et des mesures d'isolement. La transmission du virus se fait très souvent dans la sphère privée (événements familiaux, amicaux) ou la sphère professionnelle.

Le virus en mutation, présent sur le territoire, est réputé pour sa diffusion plus rapide. Il est par conséquent encore plus important de redoubler d'attention dans l'application des gestes barrières en se tenant à 2 mètres au lieu de 1 mètre, en respectant les consignes d'isolement portées à 10 jours pour le variant anglais et en portant des masques considérés comme plus efficaces car répondant à une norme de filtration élevée, à savoir les masques chirurgicaux ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1.

Concernant les variants, la fin de l'isolement doit s'accompagner du port rigoureux du masque chirurgical ou grand public de filtration supérieure à 90% et du strict respect des mesures barrière et de la distanciation physique durant les 7 jours suivant la levée de l'isolement, en évitant les personnes à risque de forme grave de Covid-19 et en favorisant, dans la mesure du possible, le télétravail. Les cas contact doivent être testés immédiatement, respecter un isolement de 7 jours au terme duquel ils refont un test PCR, la levée de l'isolement ne se fait qu'à la réception du résultat négatif.

Vaccination

Depuis le 15 juin la vaccination est ouverte aux mineurs de 12 à 18 ans, Pour l'instant, seul le vaccin ARN messager Pfizer BioNTech dispose d'une autorisation de mise sur le marché pour les 12 ans et plus. Pour la vaccination des mineurs, l'autorisation des deux parents est requise. En cas de l'absence d'un des deux parents, le parent présent remplit l'attestation et s'engage sur l'honneur à avoir recueilli préalablement le consentement du parent absent et co-titulaire de l'autorité parentale.

De même une attestation parentale doit être recueillie puis conservée de manière systématique. Elle est disponible sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé.

Enfin, conformément aux recommandations du Comité consultatif national d'éthique du 8 juin 2021, les mineurs de 12 et plus reçoivent, lors de l'entretien préparatoire à la vaccination, une information claire et adaptée à leur âge sur la Covid-19 et sur les vaccins. Ce recueil du consentement ne nécessite pas de formulaire ou d'engagement écrit : il doit être recueilli à l'oral par le professionnel de santé au cours de l'entretien préparatoire à la vaccination.

Saint-Martin :

La vaccination continue à Saint-Martin et **concerne les personnes de tous âges, avec l'ouverture depuis le 4 mai dernier d'un vaccinodrome à Galisbay** (en face du parking, sur le site du carnaval). Il est porté par la Croix-Rouge et utilise le vaccin Pfizer bioNtech. Pour les personnes âgées de plus de 18 ans, il suffit de disposer d'un justificatif de résidence à Saint-Martin (facture électricité, eau, téléphone, ...) ou d'une carte Vitale pour se présenter, quand elles le souhaitent (pas de rendez-vous), pour bénéficier d'une vaccination (l'opération prend une vingtaine de minutes, entre les démarches administratives, l'injection et la surveillance). Pour les mineurs à partir de 12 ans, il suffit de suivre les recommandations ci-dessus, la vaccination se fait également sans rendez-vous sur le site de Galisbay.

Le vaccinodrome est ouvert de 8h à 16h, du lundi au samedi inclus.

Le centre de vaccination qui se situe à l'hôpital Louis Constant Fleming continue de fonctionner en parallèle du vaccinodrome selon les mêmes modalités : prise de rendez-vous en ligne (santé.fr) ou appel à la cellule RIPOSTE.

La vaccination, via le vaccin Astra Zeneca, se poursuit pour les patients de plus de 55 ans, elle est réalisée en ville par les médecins traitants et les pharmaciens.

Le vaccin MODERNA, à ARN messenger est disponible en ville, tant dans les pharmacies que chez les médecins. Les performances de ce vaccin sont équivalentes à celles du PFIZER tant en terme d'efficacité (90% à 95%) que de sécurité. Les injections peuvent donc, désormais, se faire dans une officine habilitée ou en cabinet de médecin (attention, chaque officine ou médecin s'organise comme il le souhaite, il vous faut donc vous rapprocher d'eux pour connaître les modalités d'accès au vaccin).

Au 29 juin, 8 100 personnes ont reçu leur première injection et 4 916 personnes ont reçu leur deuxième injection (la vaccination ayant commencée le 13 janvier).

23,78% de la population âgée de plus de 12 ans de Saint-Martin a reçu au moins une dose de vaccin depuis le lancement de la campagne en janvier dernier. Il est à noter que selon les anciens critères de calcul (population âgée de plus de 18 ans), le taux de couverture vaccinale est de **30,81%**.

Pour information, les conditions d'acquisition de l'immunité lors du schéma vaccinal qui est constitué de 2 injections de 3 à 12 semaines d'intervalle selon le vaccin.

L'immunité vaccinale se fait progressivement, elle ne commence à être efficace que deux semaines après la première injection. La protection continue d'augmenter au fil des semaines.

Enfin, une à deux semaines après la deuxième dose, l'efficacité vaccinale est atteinte. Il est donc indispensable de ne pas relâcher notre vigilance, notamment en respectant les gestes barrières pendant toute la durée du schéma vaccinal.

Il est nécessaire d'accélérer la vaccination afin de protéger les plus fragiles mais aussi pour créer une immunité collective sur l'île.

Saint-Barth :

La vaccination pour le mois de juillet, reprend au CMS et continuent à l'hôpital de Bruyn sur rendez-vous, via site internet Maiaia. Ils proposent toujours le vaccin PFIZER.

Au 29 juin, 5 104 personnes ont reçu leur première injection et 4 068 personnes ont reçu leur deuxième injection.

Le vaccin Astra Zeneca est également disponible pour les plus de 55 ans, en ville, sur Saint-Barthélemy.

Le vaccin MODERNA, à ARN messenger est arrivé en ville. Il a été livré aux pharmacies et aux médecins. Les performances de ce vaccin sont équivalentes à celles du PFIZER tant en terme d'efficacité (90% à 95%) que de sécurité. Les injections pourront désormais se faire dans une officine habilitée et au cabinet du médecin.

50,41% de la population âgée de plus de 12 ans de Saint-Barthélemy a reçu au moins une dose de vaccin depuis le lancement de la campagne en janvier dernier. Il est à noter que selon les anciens critères de calcul (population âgée de plus de 18 ans), le taux de couverture vaccinale est de **61,62%**.

Modalités d'enregistrement pour la vaccination sur RV :

Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes dans les îles du nord sont :

- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de e-RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de Sante.fr ;
- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

Conseils à la population

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74, a évolué avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie nationale reposant sur trois piliers « Tester Alerter Protéger (TAP) ». Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.

Les personnes fragiles, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. Ces personnes sont appelées à fortement privilégier les tests PCR plutôt que les tests antigéniques, réputés moins sensibles.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone.

En lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et Santé Publique France, elle réalise un travail d'enquête très important pour identifier les cas contacts et pour des demandes d'information sur les modalités des dépistages (difficultés pour les rendez-vous avec les laboratoires, coordonnées des centres de dépistages, planning des dépistages itinérants dans les communes, dépistage pour les vols métropole ou Antilles, mesures de prévention à mettre en place dans les entreprises et les procédures pour faire tester les salariés, les conduites à tenir pour les personnes contacts, demandes de dépistages dans les établissements publics ou privés...). La plateforme continue à traiter un nombre important d'appels et à suivre le respect des mesures d'isolement.